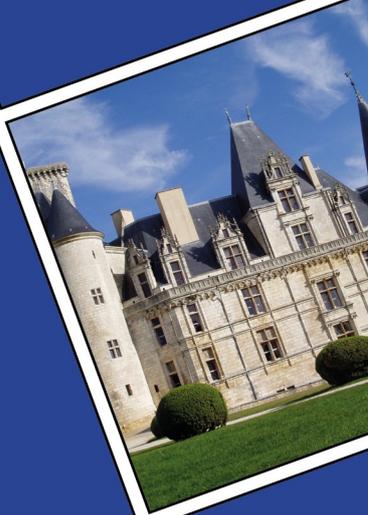
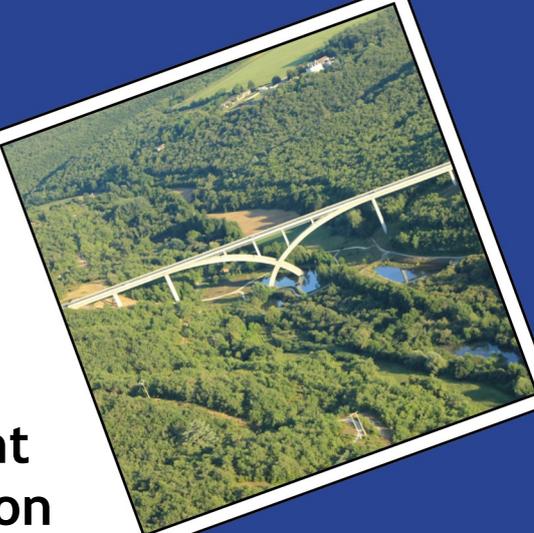
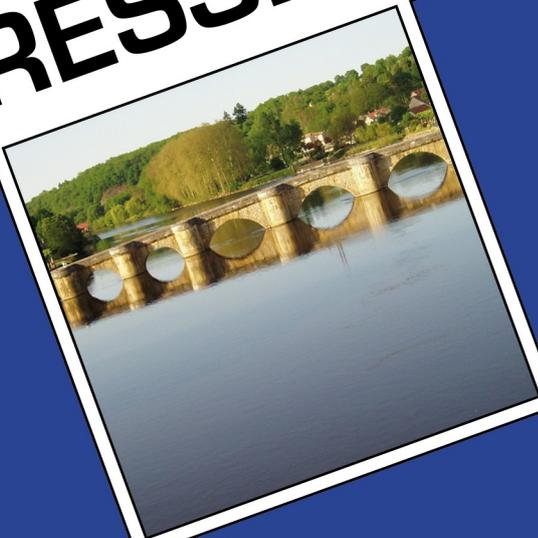


DOSSIER DE PRESSE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
DE LA CHARENTE



**Signature de l'engagement
de l'État pour la rénovation
urbaine de Bel-Air - Grand
Font et de l'Etang des
Moines**

*Vendredi 19 octobre 2018 à 17h00
Salon de l'hôtel de la préfecture*



SOMMAIRE

<u>Préambule.....</u>	<u>3</u>
<u>L'ANRU et les programmes de rénovation urbaine.....</u>	<u>4</u>
<u>La rénovation urbaine en Charente.....</u>	<u>5</u>
<u>La rénovation urbaine de Bel-Air – Grand Font (Angoulême).....</u>	<u>7</u>
<u>La rénovation urbaine de l'Etang des Moines (La Couronne).....</u>	<u>10</u>
<u>Les opérations en chiffre.....</u>	<u>11</u>

Contact presse

Pierre GÉ

pierre.ge@charente.gouv.fr

Préfecture de la Charente

Service départemental de la communication interministérielle

7-9, rue de la préfecture – CS 92301 – 16023 Angoulême Cedex

05.45.97.62.37 – 06.49.00.12.76

www.charente.gouv.fr

PRÉAMBULE

Les projets de rénovation urbaine des quartiers de Bel-Air – Grand Font à Angoulême et de l'Étang des Moines à La Couronne ont été validés par les membres du comité d'engagement de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

Afin d'acter cette étape importante, l'État et la communauté d'agglomération GrandAngoulême ont décidé de signer une déclaration d'engagement pour la rénovation urbaine de ces quartiers.

Cette signature a lieu le vendredi 19 octobre 2018, à 17h00, dans les salons de l'hôtel de la préfecture, par :

- Mme Marie Lajus, préfète de la Charente et déléguée territoriale de l'ANRU ;
- M. Jean-François Dauré, président de GrandAngoulême et maire de La Couronne ;

en présence de :

- M. Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême ;
- M. Philippe Dejean, président du comité régional d'Action Logement ;
- M. Philippe Grall, directeur général de l'établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine ;
- Mme Agnès Bel, présidente de l'OPH Logélia Charente ;
- M. Roland Veaux, président de l'OPH Angoumois ;
- M. Elodie Amblard, présidente du directoire de la SA Le Foyer ;
- M. Jean-Baptiste Dolci, vice-président d'Action Logement et vice-président de l'agence nationale de rénovation urbaine.

L'ANRU ET LES PROGRAMMES DE RÉNOVATION URBAINE

L'agence nationale pour la rénovation urbaine

L'ANRU est un établissement public créé en 2003 afin d'assurer la mise en œuvre et le financement des programmes nationaux de rénovation urbaine. Elle est placée sous la tutelle du ministère de la Cohésion des territoires et Relations avec les collectivités territoriales.

Les opérations de l'ANRU ont pour objectif de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines, et améliorer les conditions de vie de leurs habitants par des travaux de transformation du cadre de vie.

Les programmes nationaux en chiffres



Programme national de rénovation urbaine NPRU (2004-2020)



Nouveau programme national de rénovation urbaine NPNRU (2014-2030)

LA RÉNOVATION URBAINE EN CHARENTE

Les défis et enjeux de territoires prioritaires

Pour l'habitat et le logement

Eradiquer le mal logement, traiter le logement précaire et promouvoir la rénovation énergétique.

Améliorer le bâti, favoriser la mixité sociale et redynamiser la fonction résidentielle du quartier.

Renouveler les modes opératoires et encourager l'innovation sociale et privée afin de favoriser l'établissement pérenne de nouveaux ménages, notamment de familles.

Pour le cadre de vie

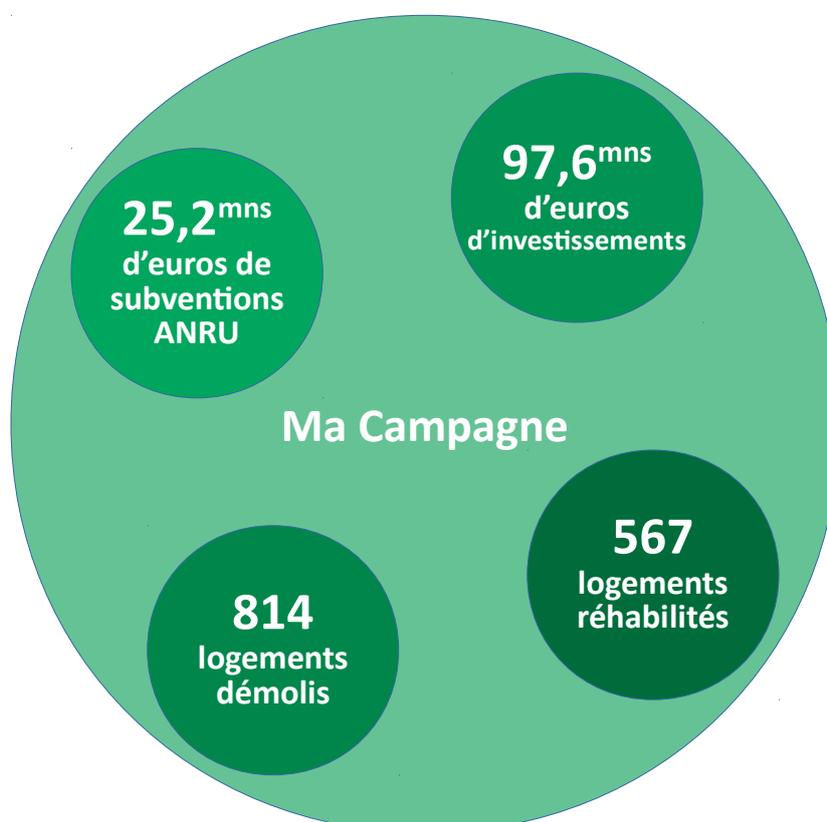
Améliorer le cadre pour développer un mieux vivre-ensemble afin de lutter contre toute forme de stigmatisations et préjugés.

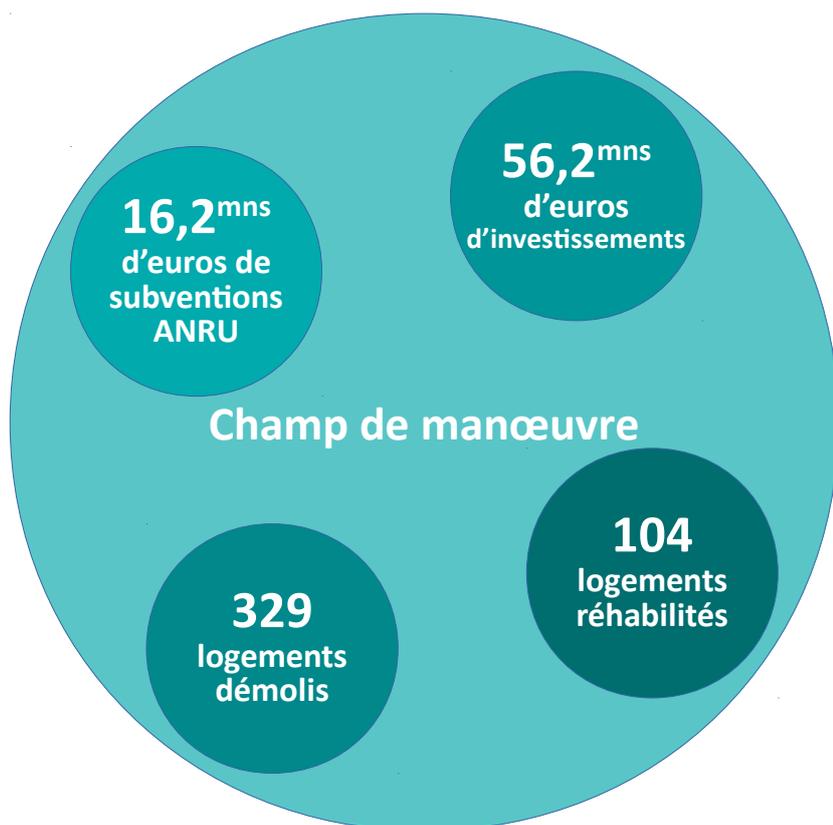
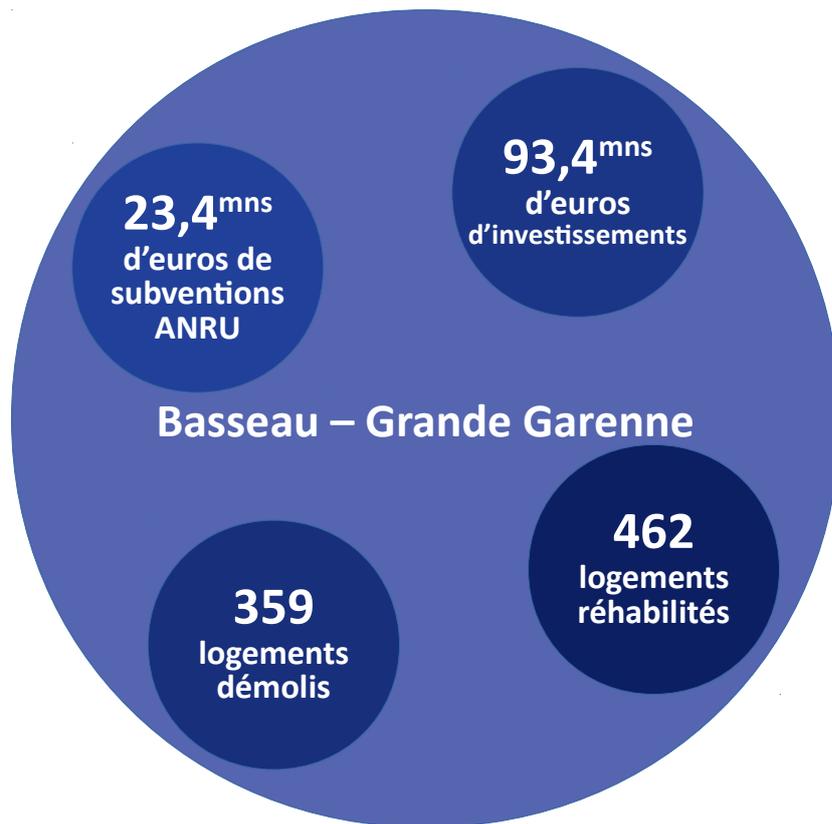
Offrir un quartier renouvelé qui permette d'améliorer les fonctionnements urbains, en matière de mobilité, de partage de l'espace public, d'équipements publics.

Etre attractif et dynamique par l'introduction de nouvelles activités économiques.

Les programmes précédents

Depuis 2015, le Grand Angoulême a déjà connu des opérations de rénovation urbaine, pour les quartiers de Ma Campagne (2005 – 2012) et Basseau – Grande Garenne (2008 – 2018) à Angoulême d'une part, et pour le quartier du Champ de manœuvre (2008 – 2018) à Soyaux. Ces opérations ont représenté près de 65 millions d'euros de subventions de l'ANRU.





LA RÉNOVATION URBAINE DE BEL-AIR – GRAND FONT (ANGOULEME)

Le quartier de Bel-Air – Grand Font (BAGF) est situé face à la gare, à environ 1 km au nord du centre-ville d'Angoulême.



Si le quartier a déjà fait l'objet d'une première vague de réhabilitation de logements par le passé, il demeure un quartier isolé où les attentes des habitants sont fortes. BAGF est un îlot enclavé dans une agglomération en pleine mutation où les chantiers se multiplient :

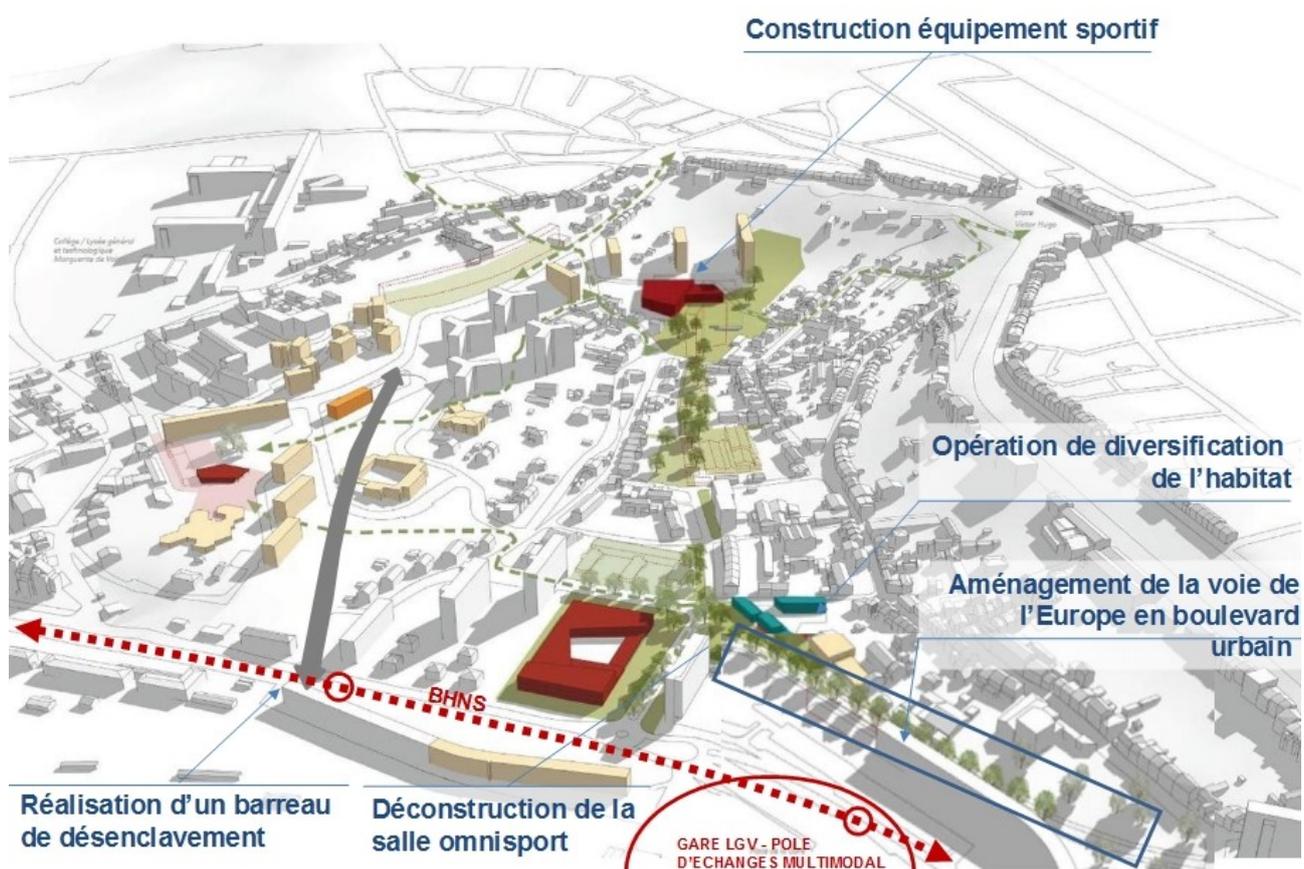
- la gare d'Angoulême, au pied du quartier, accueille la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique depuis l'été 2017 et développe un programme de bureaux et logements aux alentours ;
- la ville d'Angoulême est bénéficiaire du programme Action cœur de ville dont la convention a été signée en juin 2018 ;
- le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de GrandAngoulême est en cours de finalisation ;
- le bus à haut niveau de service (BHNS) de la STGA sera bientôt actif.

L'opération de rénovation urbaine

La rénovation urbaine de BAGF a pour objectif d'enclencher une véritable dynamique sur le quartier et de renforcer son accroche à son environnement. Il s'agit de créer un cœur de quartier, avec notamment la création d'une nouvelle centralité autour de l'espace qui sera libéré par la démolition de l'ancienne école Raoul Boucheron et du bâtiment « Eglantines », et une meilleure communication avec les alentours, notamment avec la démolition de la barre Kerrias.

Le projet vise également à améliorer la mixité sociale dans le quartier grâce à une intervention importante sur les équipements et la poursuite de la réhabilitation des logements.

Le projet à long terme



Les phases clés de l'opération de rénovation urbaine



LA RÉNOVATION URBAINE DE L'ÉTANG DES MOINES (LA COURONNE)

Le quartier de l'Étang des Moines est situé sur La Couronne, commune de près de 7 700 habitants au Sud-Ouest d'Angoulême. La commune est attractive et connaît une croissance démographique continue depuis plusieurs années.

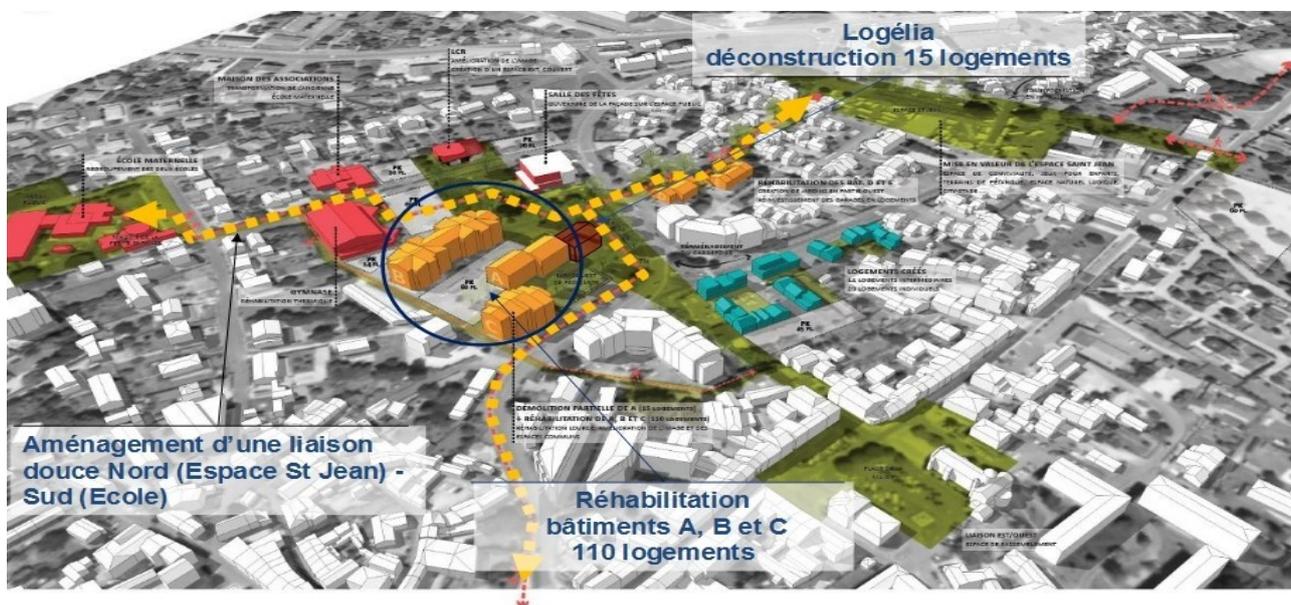


La fonction principale du quartier est résidentielle bien que des équipements publics et sportifs bordent une des zones principales d'habitat collectif. De multiples cheminements piétonniers et placettes maillent le quartier, mais leur absence de qualité donne une impression de « vide » non aménagé et restreint leur portée d'espaces publics vecteurs de sociabilité.

L'opération de rénovation urbaine

La rénovation urbaine de l'Étang des Moines a pour objectif de redynamiser le quartier et de redéfinir son insertion dans la ville. Cela se traduit par des interventions lourdes sur le bâti et la redéfinition des espaces verts, pour redonner de l'attractivité à l'ensemble et poursuivre les efforts de mixité sociale.

Le projet à long terme



LES OPÉRATIONS EN CHIFFRE

392

logements locatifs sociaux requalifiés
(282 à Bel-Air – Grand Font
et 110 à l'Etang des Moines)

210

logements locatifs sociaux démolis
(195 à Bel-Air – Grand Font et
15 à l'Etang des Moines)
reconstitués à 100 %

23,8 millions d'euros

de concours financiers de l'ANRU
(subventions et prêts)
pour un investissement total
de 62,6 millions d'euros